



Séminaire de droit européen

*fondato nel 1959
da Germain Bruillard e Enrico Paleari*

Anno LIV

20 agosto - 1 settembre 2012



Centro di Studi Giuridici Europei
Università degli Studi di Urbino "Carlo Bo"
Facoltà di Giurisprudenza
www.uniurb.it/seminaire

Présentation du Séminaire

Le Séminaire d'été de Droit européen d'Urbino a été créé en 1959 à l'initiative commune de juristes italiens et français.

Il a pour objet de développer la connaissance du droit européen et de faciliter la rencontre de juristes venus principalement, mais non exclusivement, des pays de l'Union.

Depuis son origine, il a contribué à former aux questions européennes, ou à les perfectionner, un grand nombre de fonctionnaires de l'Union européenne, de professeurs, de magistrats, d'avocats et de juristes d'entreprises qui, de surcroît, ont pu nouer entre eux d'utiles relations.

Le séminaire, qui réunit chaque année une cinquantaine d'auditeurs venus de nombreux pays, se tient au cours de la seconde quinzaine d'août à Urbino, haut lieu de la Renaissance italienne et cité natale du peintre Raphaël. L'Université d'Urbino, qui organise dans toutes les disciplines qu'elle enseigne une session d'été, accueille le séminaire au titre des sciences juridiques et met à sa disposition les salles d'études nécessaires. Les participants au séminaire ont en outre accès aux bibliothèques et, pour le logement et les repas, au Collège universitaire ou à des maisons d'étudiants. Il existe des possibilités de logement en ville, pour les participants qui le désirent.

Le programme comporte deux séries de cours d'une semaine chacun, portant sur des sujets de droit européen, de droit international privé, de droit comparé et de droit italien. Les cours sont donnés en français ou en italien (avec traduction résumée dans l'autre langue) par des professeurs d'Université, des fonctionnaires européens ou des praticiens en majorité italiens et français, mais également en provenance d'autres pays de l'Union.

L'assistance au séminaire donne lieu à la délivrance d'un certificat par le Centre d'Etudes juridiques européennes d'Urbino, attestant la participation à la session. Un contrôle des connaissances est organisé, pouvant conduire à l'attribution d'un diplôme. Celui-ci n'est délivré qu'après la participation à deux sessions, consécutives ou non. Sont admis à subir le contrôle les auditeurs titulaires d'un diplôme universitaire comprenant des études de droit international, européen et comparé, ou poursuivant leurs études en vue d'un tel diplôme et sous réserve d'en être titulaire lors de la seconde session à laquelle ils participent. Une troisième participation, couronnée de succès aux examens et complétée par la présentation d'un mémoire, est sanctionnée par un diplôme d'études approfondies en droit européen.

Les frais de participation au séminaire peuvent être pris en charge au titre de la **formation professionnelle**.

Les cours du séminaire d'été de Droit européen d'Urbino ont lieu à la salle 4 de la Facoltà di Giurisprudenza, via Matteotti 1, 61029, Urbino, Italie. Tél. : + 39 07 22 30 32 50

Segreteria: romina.allegrezza@uniurb.it

in collaborazione con :



CONSIGLIO NOTARILE PESARO E URBINO

&



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

PROGRAMME

Cours :

*Histoire euro-continentale du droit international privé**

Bertrand ANCEL

Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris II

*La rédaction des contrats internationaux : clauses et terminologie juridique**

Francesca BOLOGNA

Docteur en droit de l'Université Panthéon-Assas Paris II, Dottoressa di ricerca in diritto internazionale dell'Università di Padova

Droit pénal européen

Alessandro BONDI

Professore all'Università degli studi di Urbino "Carlo Bo"

The Common European Sales Law

Robert BRAY

Head of Unit, Secretariat of the Committee on Legal Affairs, European Parliament

Aspects méthodologiques du droit comparé

Lukas HECKENDORN URSCHALER

Direttore scientifico, Istituto Svizzero di diritto comparato

Selected Problems of International Litigation

Eva LEIN

Herbert Smith Senior Research Fellow in Private International Law

Prestazioni familiari e sicurezza sociale

Paolo MOROZZO DELLA ROCCA

Professore all'Università degli studi di Urbino "Carlo Bo"

Le règlement Bruxelles IIbis : la confiance mutuelle à l'épreuve de l'intérêt supérieur de l'enfant

Ilaria PRETELLI

Giurista, Istituto Svizzero di diritto comparato

Conférences de prestige :

Il problema dell'uniformità nel diritto internazionale privato europeo

Luigi MARI

Professore all'Università degli studi di Urbino "Carlo Bo"

L'application du droit étranger par les juges

Martin SYCHOLD

Giurista, Istituto Svizzero di diritto comparato

Table ronde :

Les successions internationales

Tito BALLARINO

Professore emerito dell'Università di Padova

Andrea BONOMI

Professeur, Université de Lausanne

Robert BRAY

Principal Administrator at the European Parliament

Eva LEIN

Herbert Smith Senior Research Fellow in Private International Law

Cesare LICINI

Notaio, Presidente del Consiglio Notarile dei Distretti Riuniti di Pesaro e Urbino

Paolo PASQUALIS

Notaio, Consigliere di Amministrazione Fondazione Italiana per il Notariato

* Le titre de l'intervention ou la participation sont à confirmer. Tout changement sera signalé sur le site : www.uniurb.it/seminaire

LOGISTIQUE

1° - Frais de participation :

- Etudiants 200€
- Personnes engagées dans la vie professionnelle depuis moins de cinq ans 300€
- Personnes engagées dans la vie professionnelle depuis plus de cinq ans 500€

2° - Logement :

Nous avons une convention avec les résidences universitaires « Colle », à 1 km de la Faculté, et « Collegio Internazionale » au centre ville.

Les prix des chambres (individuelles ou doubles, avec salle d'eau et wc), normalement entre 18 et 25 euros/nuit, sont communiqués début juillet.

Infos pratiques et photos : <http://www.ersurb.it/servizi/alloggi/residenze/collegi.html>

Nous nous chargeons des réservations.

3° - Repas :

Nous avons une convention avec les restaurants universitaires, qui offrent un menu complet (entrée, plat, dessert) à des prix forfaitaires (de 4 à 10 euros).

4° - Inscription :

M Mme

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Résidence Habituelle :

E-mail :

Diplôme ou études en cours :

Profession :

Logement choisi :

Modalité de règlement souhaité :

Date : Signature :

Prière de retourner l'inscription exclusivement à
ROMINA ALLEGREZZA : romina.allegrezza@uniurb.it
De préférence avant le 1^{er} août 2012